

L'association **SPCNE a fêté ses 30 ANS** (trente ans) **d'EXISTENCE** le 26 mars 2009.

NOMBREUSES sont ses **DEMARCHES, ses PARTICIPATIONS, ses ACTIONS** depuis 1979.

A sa création, en 1979, sa première fut à l'annonce d'un projet d'immeuble de R+3+combles aménagés sur la grande propriété boisée de « **BLANCHE NEIGE** », située entre les chemins des Douaniers et du Rocher du Lion et la rue Ferdinand Buisson, comportant une villa côté mer. Après le massacre de nombreux et magnifiques cèdres, la résidence « **LE CERVANTES** » est édifiée à l'angle de la rue Ferdinand Buisson et du chemin du Rocher du Lion. L'entrée principale de la propriété ainsi réduite de « **Blanche-Neige** » se voit déplacer sur le chemin du Rocher du Lion, près de celle du « **Bocage** ».

Notre association a entamé un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes, interrompu faute de trésorerie.

Depuis trente ans, l'association a oeuvré sans relâche, pour faire respecter le but qu'elle s'est fixé, les principales actions étant décrites ci-après :

Dans le domaine de la Protection de l'Environnement :

Les déchets : Depuis 1996, nombreuses actions pour défendre le tri sélectif des déchets ménagers, création d'un Collectif « **Pour le Tri** » de 17 associations en 2001, participation à des réunions, des enquêtes publiques, intégration au Comité de suivi du CET de Cuneix, du CET de l'Aiguillon-sur-Mer, celui de Machecoul, et une vigilance particulière concernant l'implantation d'une plate-forme « **provisoire** » dans la ZAC de Brais et l'exploitation du centre de tri de la ZAC de Cadréan à Montoir.

L'Erika : En 1999 et 2000, très importante implication sur le front de la marée noire, participation aux CLIS Erika jusqu'en 2004, et attention toute particulière jusqu'en 2007.

La ligne Très Haute Tension en Brière : Plainte déposée à la Cour Européenne, soutien au Comité de Défense de la Vallée du Brivet qui a fait un recours au Conseil d'Etat qui décide d'annuler le projet.

- **Assainissement et les STEP :** Depuis 2002, le SPCNE intervient auprès des autorités pour livrer ses inquiétudes concernant les problèmes d'assainissement prévisibles vu l'augmentation des projets immobiliers à Saint-Nazaire et demande la création d'une nouvelle STEP. Depuis, 2007, elle participe aux réunions et s'implique dans le projet de la STEP des Ecossiernes et de la STEP Est qui suivra.

Ville-Port : De 1995 à 2007, de très nombreuses interventions sur le Projet « **Ville Port** », pour dénoncer l'immersion des boues toxiques en Sud Lambarde, pour les problèmes de Sécurité relatifs à l'accès du public sur la base sous-marine, aux constructions voisines des installations portuaires et la destruction de la Maison du Peuple (courrier à la DRAC).

ZAC de Brais : A la demande des riverains, plusieurs courriers au Préfet, à la DRIRE, concernant les nuisances sonores générées par les entreprises installées près des habitations.

Dans le domaine de l'Urbanisme à Saint-Nazaire, SPCNE agit pour préserver les espaces verts, certains immeubles remarquables, l'âme de certains quartiers et « **bourgs** », elle entend faire respecter les règles d'urbanisme et n'hésite pas à avoir recours au Tribunal Administratif si nécessaire. Les dossiers les plus importants qu'elle a eu à traiter sont :

Porcé : propositions pour l'aménagement du chemin, pour la construction d'un parking au collège Albert Vinçon, la défense de la propriété « **Villa Nelly** ».

Le « Bourg » de Saint-Marc sur Mer : collaboration avec d'autres associations pour défendre l'identité du « **bourg** » et proteste contre plusieurs projets de constructions d'immeubles, notamment les « **Terrasses de Chemoulin** », « **Le France** » sur la plage...

Cran Neuf : Propositions de la SPCNE d'aménagement du rond point, en partie retenues, visites de chantiers.

Le Restaurant dans le Jardin des Plantes, de 1990 à 2005, avec deux recours au TA, une annulation du PDC et l'obtention de l'« **euro symbolique** ». La construction ne sera jamais démolie.....

Le projet de construction dans l'Hôtel Wilson, de 2002 à 2005, recours au TA et annulation du PDC, dossier transmis à la DRAC.

Le « Vieux Saint-Nazaire » : établissement d'une plaquette à partir du dossier « Commission des Sites de mai 2006 » sur l'**Opération CALLAO** adressée au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, au Préfet de la Loire Atlantique, dénonçant totalement le « Mur habité » sur cet îlot rocheux, l'accessibilité de ce site ne se faisant que par 2 ponts côté Grande Entrée du port et par un troisième au sas de la Petite Entrée.

Place Laborde : participation à la pétition et aux manifestations avec d'autres associations sur place pour la sauvegarde du « Petit jardin boisé » faisant partie intégrante du Jardin des Plantes.

Constructions d'immeubles sur le Front de Mer : plusieurs interventions pour protester contre l'abattage d'arbres remarquables et la destruction de constructions du 19^{ème}.

Résidence Ker Adélie, à Kerlédé, située à proximité de la chaufferie centrale du quartier : actions et démarches en collaboration avec le Collectif des Habitants de Kerlédé auprès du Préfet pour trouver des solutions aux problèmes de pollution par le fioul du sous-sol et de nuisances sonores dues à la chaufferie.

La SPCNE est souvent sollicitée, conseille les riverains et intervient sur des projets qui dénaturent l'environnement des quartiers ou condamnent des arbres remarquables, des îlots boisés ou qui ne respectent pas le code de l'urbanisme.

Dans le domaine de la Protection du Patrimoine, la SPCNE a établi trois recueils : « PATRIMOINE NAZAIRIEN », transmis aux ABF et à la DRAC pour les sensibiliser sur la sauvegarde de :

- L'ancienne Gare et ses arches
- Les arbres du Jardin des Plantes
- L'Hôtel Wilson
- La Maison du Peuple
- L'Eglise Saint-Nazaire
- La Banque de France
- La grue Gusto
- L'Ancien Hôtel des Douanes

Dans le domaine de la Défense du Littoral :

En 1992, reportage photographique sur l'état de dégradation des falaises côtières des plages du Rocher du Lion et de Bonne Anse ; En 2005, participation à l'enquête publique sur l'aménagement du Chemin Piéton Littoral ; En 2008, rencontre avec la Directrice de l'aménagement opérationnel de la Carene pour prendre connaissance du projet de valorisation du chemin côtier ; Courriers au Préfet pour évoquer les problèmes de Sécurité sur le sentier des Douaniers, les travaux réalisés se révélant insuffisants.

Depuis 2007, interventions auprès de toutes les autorités concernées sur les problèmes de ruissellement des eaux de la ZAC du Prazillon et de la pollution de la plage de la Courance par des eaux polluées sortant de l'exutoire.

Elaboration de nombreux dossiers de « Remarques et Observations SPCNE » sur les Enquêtes Publiques, et plus particulièrement sur le POS de Saint-Nazaire de 1992 à 1998 avec des recours au TA, sur le remblaiement des zones humides du Carnet, sur le projet d'aménagement de la Zone Portuaire de Donges-Est, sur les aménagements divers sur le Port de St-Nazaire, sur les dragages du bassin de Saint-Nazaire, des boues toxiques issues des alvéoles de la base sous-marine et leurs immersions, sur l'aménagement de la ZAC Entrée Nord, sur les grands projets de constructions : Cité Sanitaire, STEP Ouest

Parc Naturel Régional de Brière : De 2002 à 2008, participation à de nombreuses réunions et commissions en vue de l'**élaboration et l'animation de la Charte Paysagère** du Parc de la Brière dans les communes.

Participations à de nombreuses commissions, comités de suivi et conseils, dont :

☐ **Commission Locale d'Information de l'Estuaire (CLI)** sur la pollution par la marée noire par TOTAL depuis le 15 mai 2008.

☐ **Commissions Locales d'Information et de Surveillance (CLIS)**

- CET de Cuneix à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.
- CET de l'Aiguillon sur Mer, à Saint-Michel Chef Chef.
- CET de Machecoul.

☐ **Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites** : « Sites et Paysages », et « Chasse et Faune sauvage ».

☐ **SPPPI Estuaire de la Loire** : Membre du Comité Local d'Information et de Concertation (**CLIC**) en mairie de Montoir et en mairie de Donges sur les risques industriels.

☐ **Comité de suivi** :

- Projet Eco Centre, pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers du CET de Chauvé, en Pays de Retz

☐ **Groupement d'Intérêt Public Loire-Estuaire (GIP)**

La SPCNE y participe depuis 2001, en relation avec le Service d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SAGE) de l'Estuaire. Les réunions ont lieu à Nantes.

☐ **Conseil de Développement de la CARENE**

☐ **Conseil de Quartiers Front de Mer – Sautron – Gavy/Océanis**